

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 73 (1928)
Heft: 8

Artikel: Au sujet de la liaison de l'infanterie avec l'artillerie [fin]
Autor: Dubois
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-341137>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Au sujet de la liaison de l'infanterie avec l'artillerie.

(Fin.)

C) Comment va se faire la transmission d'une demande d'intervention de l'artillerie.

Partant de la première ligne (chef de section, commandant de compagnie), cette demande doit aller d'abord au commandant de bataillon.

Ou bien il y aura auprès du commandant du bataillon un détachement de liaison d'artillerie, ou bien il faudra communiquer au commandant de régiment la demande que celui-ci transmettra au commandant du groupe d'artillerie avec lequel il travaille, ou au détachement de liaison d'artillerie qui l'accompagne.

Jusqu'au bataillon les transmissions sont en général très difficiles. On utilisera surtout les coureurs et en cas d'impossibilité un moyen de signalisation quelconque. La communication sera sous forme d'un rapport écrit, d'un croquis, d'un calque ou d'un message chiffré.

Du bataillon vers le régiment, la transmission est plus facile (coureurs, signaux optiques, évent. tf. ou à l'aide des moyens de transmission du détachement de liaison d'artillerie). Plus on gravit l'échelle, plus on se trouve loin de la ligne de combat, plus les moyens de transmission sont nombreux, variés et utilisables.

Tout ceci montre que depuis l'instant où un élément de première ligne est arrêté jusqu'au moment où la demande parvient à l'artillerie, un laps de temps souvent considérable s'écoule. Il ne suffit donc pas de dire : « Je demande à l'artillerie son appui de feu » pour voir arriver immédiatement les obus sur l'objectif qu'on désire détruire ou neutraliser. Dans

les circonstances les plus favorables (désignation rapide de l'objectif, accalmie dans le combat, emploi de coureurs jusqu'au bataillon, emploi du tf. au delà, etc.) il faut, au bas mot, compter une demi-heure jusqu'au bataillon et trois quarts d'heure jusqu'au régiment. Au cours de récentes manœuvres d'un corps d'armée étranger, un officier me disait qu'il fallait compter 1-2 heures pour transmettre une demande d'appui de feu de la première ligne aux batteries.

Vous m'objecterez peut-être :

- a) on peut utiliser des fusées ;
- b) l'artillerie a son système d'observation, ses observatoires et voit le champ de bataille ;
- c) les P. C. de l'infanterie et de l'artillerie doivent être juxtaposés ;
- d) à quoi servent les détachements de liaison d'artillerie ?

a) On peut employer des fusées soit pour demander des tirs d'artillerie déjà prévus au plan d'emploi par une caractéristique (Nº ou lettre), soit pour faire lever ou allonger un tir. Jamais par contre pour déclencher un tir sur un objectif imprévu. Les fusées utilisées pour établir la liaison entre l'infanterie et l'artillerie doivent être lancées non de la ligne de combat au contact avec l'ennemi, mais d'un P. C. de compagnie ou de bataillon. Ceci pour empêcher un feu d'artifice sur toute la ligne et éviter des malentendus. Dans une position défensive, par contre, aux avant-postes, les postes d'écoute ou les éléments avancés pourront lancer des fusées (par exemple de nuit) pour déclencher un tir de barrage prévu. Il ne faut pas oublier qu'un observateur d'artillerie placé à un ou plusieurs kilomètres en arrière de la ligne de combat ne peut dire exactement de quel point du front est partie la fusée. En outre le rendement de ce moyen de liaison est trop dépendant des circonstances atmosphériques. Le scepticisme dont font preuve beaucoup d'officiers d'infanterie et d'artillerie lorsqu'il s'agit d'employer les fusées pour réaliser la liaison entre les deux armes est très compréhensible.

b) Les observateurs d'artillerie sont excellents dans l'observation générale du champ de bataille pour découvrir des objectifs imprévus faciles à voir (par exemple une contre-

attaque qui se déclenche, une batterie se mettant en position, etc.) et régler les tirs. Ils ne permettent cependant pas de trouver les armes automatiques et les résistances qui arrêtent l'infanterie à quelques centaines de mètres. Ils ne peuvent que suivre le combat de l'infanterie aux fins de coopérer à la conduite du feu de leur arme (S. C. art. 168).

Il est à remarquer que l'observation sur le champ de bataille est chose délicate et difficile. Son rendement est fonction de l'organisation prévue et de l'instruction reçue. L'observation du champ de bataille par les artilleurs ne doit pas se limiter à l'observation des éclatements et des nuages de shrapnels, comme c'est généralement le cas ; elle doit être beaucoup plus développée, et seuls des exercices faits sur le terrain, en liaison avec l'infanterie, peuvent être utiles.

c) Notre service en campagne dit à l'art. 38 « Le chef et son artilleur se trouvent généralement ensemble ». La meilleure manière de réaliser une liaison étroite entre les chefs d'infanterie et d'artillerie est certainement de juxtaposer les P. C. Le commandant d'artillerie sera ainsi plus exactement et plus rapidement renseigné sur la situation de l'infanterie et sur ses besoins. Il pourra donner en connaissance de cause des ordres plus nets et plus appropriés à la situation lorsque l'artillerie doit intervenir. Cette juxtaposition est donc à rechercher. Elle sera souvent possible au début d'une action, mais ensuite elle ne peut plus être réalisable, et, en aucun cas, elle ne doit être imposée.

Le chef d'infanterie peut déplacer son P. C. plus facilement que le chef d'artillerie. Dans certaines circonstances, si le commandant d'artillerie se déplace en même temps et aussi souvent que le commandant d'infanterie, ses transmissions avec ses batteries, d'une part, et avec l'autorité supérieure (d'art.), d'autre part, s'allongeront d'une manière excessive ; elles deviendront plus précaires et il peut arriver un moment où il ne pourra ni commander son groupement d'artillerie ni communiquer avec l'échelon d'artillerie supérieur. Il est certain que le chef d'artillerie d'une grande unité doit pouvoir, à chaque instant de la bataille, manœuvrer ses feux, les reprendre en main et être en mesure en particulier,

de faire intervenir tout ou partie d'un groupement d'artillerie de régiment, par exemple, sur le front d'un autre régiment ou d'une autre unité.

Il faut donc que le commandant d'artillerie d'un groupement ait une stabilité plus grande que celui d'infanterie. Son P. C. doit être moins mobile pour que les ordres et les rapports puissent lui être communiqués avec facilité. Son emplacement dépend en outre des postes d'observation utilisables pour les besoins.

La plupart du temps la question se résoudra facilement si l'artilleur et le fantassin se font réciproquement quelques concessions : le premier en acceptant de s'éloigner de ses batteries dans la mesure où cela n'entravera pas l'exercice de son commandement, le second en ne se préoccupant pas uniquement de la facilité de ses liaisons avec l'avant, mais aussi de la proximité d'un observatoire, du contact avec l'artillerie et des commodités de liaison avec l'arrière.

d) Le détachement de liaison d'artillerie et la patrouille d'observation peuvent rendre de grands services (S. C. art. 39 et 168) et contribuer dans une large mesure à réaliser la liaison entre l'infanterie et l'artillerie.

Le rendement de ces détachements est cependant très variable. A ce sujet un officier d'artillerie étranger me disait il y a peu de temps :

« La mission de l'officier de liaison d'artillerie est de la plus haute importance. Non seulement c'est lui qui est le trait d'union entre le chef d'infanterie et le chef de l'artillerie, mais c'est un véritable conseiller technicien qui, pour rendre des services au commandant d'infanterie auquel il est attaché, doit connaître aussi bien son arme que celle pour laquelle il doit travailler.

» Cet officier de liaison d'artillerie doit être d'un certain âge et avoir beaucoup d'expérience. Il devrait même être un commandant de batterie. Malheureusement, on envoie généralement en liaison auprès de l'infanterie un jeune lieutenant d'artillerie, souvent un officier de réserve dont on veut se débarrasser, ou même un simple sous-officier. Si celui qui est envoyé auprès du chef d'infanterie n'est pas une personnalité

ou un officier d'un certain âge, il est simplement ignoré et ne sert absolument à rien. C'est le meilleur officier de batterie ou du groupe chargé d'appuyer l'infanterie qu'il faut détacher au P. C. du chef d'infanterie, un officier qui sache en imposer par ses connaissances techniques et tactiques. Il sera alors considéré comme un véritable conseiller technicien. Les sous-officiers d'artillerie envoyés, par exemple, auprès des commandants de bataillon de première ligne pour établir la liaison n'ont qu'une valeur très restreinte. Le commandant de bataillon ne s'en occupe pas et ne leur demande rien. Le seul service qu'il peut rendre est de fonctionner comme organe de transmission et d'employer les hommes qu'il a avec lui en doublure des moyens de transmission d'infanterie dans le cas où ceux-ci viendraient à faire défaut, ce qui est très courant dans le combat moderne. »

Cette observation d'un homme qui a fait la guerre a sa valeur. Elle fait ressortir l'importance qu'il faut attribuer aux officiers du détachement de liaison envoyés auprès des commandants d'infanterie et dont le but est de réaliser la liaison entre infanterie et artillerie.

Voici une coupure faite dans un compte rendu de manœuvre dû à la plume d'un officier supérieur étranger. Il illustrera ce que je viens de dire :

« La liaison entre l'infanterie et l'artillerie était médiocre. Il semble que les expériences faites au cours de la grande guerre ont déjà été complètement oubliées. Trop souvent la seule liaison entre les deux armes consiste dans l'envoi par l'artillerie des détachements de liaison réglementaires. Malheureusement ces détachements sont confiés à des cadres médiocres. Les officiers envoyés auprès de l'infanterie sont en général trop jeunes ou ne sont autres que ceux dont on veut se débarrasser. Mal orientés sur leur tâche, rarement pourvus du matériel de transmission nécessaire, ils sont en général dans l'incapacité totale de fournir le moindre renseignement technique ou tactique. »

L'observation faite par un officier du 6^e R. d'infanterie dans un récit de la bataille de Guise (4 novembre 1918) est encore plus frappante :

« La liaison avec l'artillerie a été nulle pour le 2^e bataillon. Le détachement de liaison comprenait un sous-officier d'artillerie, des téléphonistes et des signaleurs. Le sous-officier ne connaissait que très vaguement l'emplacement de son groupe et ne savait rien des tirs qu'il exécuterait, de ses déplacements probables, de ses observatoires. Conclusion : Il faut pour la liaison de l'infanterie et de l'artillerie un officier qualifié, ou rien. »

L'article 39 du Service en campagne définit dans les grandes lignes la tâche de l'officier de liaison d'artillerie. A ce sujet je ne peux que citer ce qu'on nous disait à l'Ecole supérieure de guerre française :

« Les officiers des détachements de liaison d'artillerie ne sont pas, comme on est souvent tenté de le croire, de simples agents de transmission. Ils ont à remplir en particulier le rôle de conseiller technicien auprès des chefs d'infanterie. C'est une tâche pleine de responsabilité et de conséquence. Ils doivent être désignés avec le plus grand soin et ils ne sauraient conduire à bien la mission importante et délicate qui leur est confiée qu'à la condition que tous les autres gradés et canonniers des détachements qui les accompagnent soient eux-mêmes choisis parmi les hommes doués des plus belles qualités de sang-froid, de dévouement et d'esprit de sacrifice. »

Une autre question se pose maintenant : *Peut-on demander l'appui des feux de l'artillerie à tout bout de champ*, comme on a l'habitude de le faire dans nos exercices tactiques théoriques, *et sur n'importe quel objectif* ?

a) Si l'infanterie est arrêtée par une résistance avec laquelle elle se trouve nez à nez, l'artillerie ne peut pas tirer et la neutraliser. Si elle le faisait, elle coifferait de ses projectiles amis et ennemis.

L'officier d'infanterie doit savoir que s'il se trouve à moins de 200 m. de son adversaire, il ne peut demander le feu de l'artillerie (S. C. art. 236). Arrêté dans son avance, il devra attendre que des engins d'infanterie (F. M. ou mitr.) viennent à son secours ou que la manœuvre des unités voisines fasse sentir son effet. S'il ne peut espérer ni l'un ni l'autre, il devra éventuellement, comme ce fut quelquefois le cas pendant

la guerre, reculer pour permettre à l'artillerie de tirer sans risquer d'atteindre sa propre infanterie.

b) En outre, tout officier d'infanterie doit savoir qu'une demande d'appui une fois lancée, il faut attendre que l'artillerie y réponde. Cette réponse peut venir au bout d'une demi-heure comme elle peut arriver après une attente de 1 ou 2 heures. Qui peut dire quelle sera la situation de l'infanterie après ce laps de temps ? Voilà une nouvelle difficulté à laquelle on ne pense pas.

Sur le champ de bataille moderne, les situations peuvent se modifier très rapidement, soit par une manœuvre inattendue des unités voisines, soit par une défaillance ou un moment d'inattention de l'ennemi, soit par l'infiltration audacieuse de quelques hommes courageux, etc. La porte de nouveau ouverte, on repart, on oublie la demande faite à l'artillerie quelques instants auparavant et on reçoit dans le dos les obus dont on voulait gratifier ou arroser copieusement son adversaire.

Les demandes d'intervention par les unités de première ligne ne doivent se faire qu'à la dernière extrémité. Ce n'est qu'après avoir épuisé (sans résultat) toutes ses ressources et fait intervenir tous les moyens de destruction que lui fournissent les différentes armes de l'infanterie qu'un chef peut se résoudre à faire appel à l'artillerie. A partir de ce moment le fantassin ou les éléments avancés devant lesquels on va tirer n'ont plus qu'une chose à faire : attendre.

Si une modification inattendue dans la situation permet de reprendre la progression, peut-être pourrait-on chercher à envoyer un contre-ordre pour annuler la demande. Mais ce rapport parviendra-t-il ? et comment ou quand les éléments avancés sauront-ils que l'artillerie a bien reçu cette communication et qu'elle n'effectuera pas le tir demandé ?

Si l'infanterie a du cran (et ceci s'est vu), elle pourra quand même reprendre son avance, dépasser l'objectif sur lequel un tir d'artillerie a été demandé et, dès l'arrivée des premières salves, lancer des fusées pour demander la levée du tir. Mais c'est un jeu dangereux.

L'officier d'infanterie de première ligne doit donc comprendre que malgré les difficultés qu'il rencontre dans sa

progression et malgré son désir ardent de voir intervenir l'artillerie, il n'y a pas toujours possibilité de lui donner satisfaction. Sa demande sera censurée par le chef de compagnie puis par le chef de bataillon qui, eux, chercheront à faire intervenir d'abord leurs propres moyens. Ils connaissent aussi mieux la situation de l'ensemble, la situation des voisins. Peut-être que la demande qui paraît indispensable à celui qui se trouve arrêté, n'est pas nécessaire si on compare cet arrêt momentané à la situation des voisins et si on le considère par rapport à l'ensemble.

Y a-t-il une solution à ce nouveau problème ? Le général Gascoin, dans son ouvrage « L'évolution de l'artillerie pendant la guerre », dit :

« Il y a une distance de bonne liaison entre l'infanterie et l'artillerie. Cette distance peut être, d'après le terrain et la situation, de 2, 3 ou 4 km. au plus entre l'infanterie de première ligne et les batteries. Quelle que soit au reste cette distance, il est certain qu'au fur et à mesure de l'avance de l'infanterie la liaison devient plus difficile et de plus en plus précaire. On s'est efforcé pendant la guerre d'empêcher que cette distance ne croisse trop considérablement ; l'artillerie a essayé de suivre la progression de l'infanterie par des déplacements successifs et rapides. La nécessité de maintenir la continuité du feu rend le problème parfois difficile à résoudre. Le manque d'une solution tout à fait satisfaisante est une des raisons de la création de l'artillerie d'accompagnement. »

Déjà à la fin de 1915 le général Pétain disait dans son rapport rédigé à la suite de la grande offensive de Champagne de septembre :

« La liaison des deux armes, si intime qu'elle devienne dans l'avenir, ne sera jamais suffisante pour assurer la coordination complète des efforts. On doit se résoudre aujourd'hui à subordonner souvent et d'une façon absolue l'artillerie d'accompagnement à l'infanterie. »

Rappelez-vous l'exemple cité au début, un bataillon appuyé directement par une batterie mise entièrement à sa disposition.

Notre Règlement sur le service en campagne ne dit-il

pas aussi que « pour réaliser une meilleure liaison entre infanterie et artillerie il sera indiqué d'employer des batteries très en avant pour accompagner l'infanterie dans l'attaque et qu'on pourra les fractionner par section ou même par pièce mises à pied d'œuvre à disposition des chefs d'infanterie intéressés ».

Pratiquement, la question de l'artillerie d'accompagnement n'est pas encore résolue. Elle fait actuellement couler beaucoup d'encre. Mais il est certain qu'au moment où la liaison entre l'infanterie et l'artillerie devient trop difficile, quelques pièces commandées par un officier d'artillerie audacieux, marchant avec l'infanterie, rendra à celle-ci, lorsque des objectifs imprévus se dévoilent, plus de service qu'un magnifique système d'artillerie ne pouvant satisfaire aux demandes des fantassins. Sur notre terrain surtout, l'artillerie d'accompagnement immédiat, pour peu que l'officier la commandant ait de l'initiative, pourra rapidement satisfaire aux besoins de l'infanterie et faciliter considérablement la solution du problème de la liaison. Certaines armées ont très bien compris cette nécessité, et en Allemagne, en Italie, etc., une batterie ou une section d'artillerie de campagne a été attribuée organiquement aux régiments d'infanterie.

D) *Les moyens de transmission.*

Pour compléter cette étude sur la réalisation de la liaison entre l'infanterie et l'artillerie, je devrais encore dire un mot sur la valeur et l'emploi des divers moyens de transmission sur le champ de bataille. Je ne le ferai pas, de peur d'allonger démesurément cet exposé.

Cependant il est incontestable que les moyens de transmission ont largement évolué au cours de la dernière guerre (coureurs, tf., T. S. F., optique, fusées, avions, etc.). Tous ne sont pas parfaits, mais tous peuvent rendre des services. Malgré la variété des moyens de transmission il n'a pas été rare, surtout au cours de la grande bataille de France de 1918, de voir l'infanterie et l'artillerie désunies, sans aucune liaison. Quand les deux armes sont en désaccord, rien ne va plus. L'infanterie subit des pertes énormes, son mouvement

se ralentit et s'arrête, sa force morale est annihilée, et l'artillerie gaspille ses projectiles sans aucun résultat.

La science n'a cependant pas dit son dernier mot. Peut-être la découverte de moyens de transmissions nouveaux ou le perfectionnement de ceux qui existent permettront-ils de relier sûrement l'infanterie à l'artillerie, qui sont condamnées à travailler en étroite collaboration et dans le même dessein, mais à plusieurs kilomètres de distance.

Il serait bien difficile de fixer à priori quels sont les moyens de transmission qui devraient être employés. Il serait même nuisible de les fixer. Il faut que tous les commandants d'unités connaissent parfaitement tous les différents moyens, leurs avantages, leurs inconvénients, et qu'ils soient préparés à les employer tous. Les conditions atmosphériques, la situation, les circonstances particulières du combat, l'ennemi, le genre de transmission à effectuer, devront, dans chaque cas particulier, en déterminer le choix.

Pour trouver rapidement le moyen de transmission s'adaptant le mieux aux circonstances, il faut avoir une connaissance parfaite des divers procédés. La meilleure école pour les connaître sera l'expérience. Il faut qu'aux manœuvres du temps de paix on mette en œuvre tous les moyens disponibles pour se rendre compte de leur valeur et de leur rendement. Mais il faudra surtout s'attacher à les mettre en œuvre en se plaçant dans une véritable situation du champ de bataille et non de place d'exercice. S'il n'en est pas ainsi, l'expérience serait plutôt dangereuse que salutaire et rien ne serait fait pour réaliser la liaison indispensable entre les deux armes dans le combat moderne.

CONCLUSION.

Les terribles leçons que nos voisins ont subies ne doivent pas être perdues dans l'avenir pour ceux qui n'ont pas fait la guerre. Tous les règlements d'après-guerre, fruits de l'expérience chèrement acquise, affirment hautement la *nécessité de la liaison de l'infanterie et de l'artillerie*.

L'expérience du champ de bataille s'estompe déjà dans le passé ; les années de paix qui ont succédé à la terrible tour-

mente font oublier les réalités des combats déjà lointains. On parle aujourd'hui à toute occasion de la liaison des deux armes, mais on ne fait pas grand'chose pour la réaliser et la rendre efficace.

Chez nous, comme aussi dans les armées étrangères, chaque arme travaille de nouveau pour elle et ne pense qu'à elle. Voilà le grand danger. Dans un orchestre il ne suffit pas que chaque musicien sache sa partition, il faut des répétitions qui mettent en contact le chef avec les exécutants et les exécutants entre eux. Quel orchestre oserait donner un concert sans avoir fait préalablement de nombreuses répétitions ?

Dans l'armée, et surtout lorsqu'il s'agit de la collaboration entre l'infanterie et l'artillerie, c'est la même chose. Au moment critique, lorsque les deux armes devront travailler en liaison étroite et constante, il sera trop tard pour apprendre à se connaître et à s'entr'aider. Les frictions, les fautes graves seront nombreuses et beaucoup diront : « Si nous avions su. Si nous avions eu l'occasion de nous préparer mieux ».

Dans un conflit, dans un combat moderne, c'est celui qui aura su réaliser de la façon la plus parfaite la collaboration intime et réelle entre les deux armes et leur liaison qui sera le maître du champ de bataille.

« A tout bon entendeur, salut ! »

Major d'E.-M. G. DUBOIS.
